



A DÉCOUVRIR

Sur le parcours :

l'église, la porte de Gisors, la Porte Conti, la statue de Jean-Jacques Rousseau (dans le parc Maurice Froment), l'Auditoire de justice, la tour du château, l'église de Villers-sur-Trie et son four à pain.

A proximité à pied :

La statue du Grand Forgeron, le Dolmen et le Menhir. le village d'Enencourt-Léage avec son passage sous le choeur de l'église.

A proximité en voiture :

Le village médiéval de Reilly et son marais géré par le Conservatoire des espaces naturels et le musée Raymond Pillon à Chaumont-en-Vexin.



L'AGENDA DES VILLAGES

Trie-Château : visite commentée lors des journées du patrimoine, biennale d'art contemporain (mars - années impaires), Brocante (2e dimanche d'octobre), marché de Noël (décembre).

Reilly : Fête de l'Osier et de la Vannerie française (octobre - années paires), animations et visites du Marais

Chaumont-en-Vexin :

Salon du livre (mai), Royal Jump Bertichères (juin), Festival du Vexin (juin) & de nombreux autres événements...

*Circuits interdits aux véhicules motorisés, sauf riverains.
Document réalisé par la Communauté de Communes du Vexin-Thelle.
Hébergements, restaurants, patrimoine : retrouvez tous les renseignements dans le guide touristique ou sur www.vexinthelle.com
Photos : ©ChristopheRannou & Christophe Carreras. Carte IGN Bleue 2212 O.
Imprimé par Graph ID : 03 60 17 57 23.
Toutes les randonnées de la CCVT sont sur une carte disponible à l'accueil.*

17

FLÂNERIE TRIE-CHÂTELAIN

Explorez le patrimoine naturel et architectural de Trie-Château et de Villers-sur-Trie, au cours de cette promenade facile.



ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ?



Botanique, géologie et histoire sont les thèmes que vous propose le site de la Communauté des Chemins pour vous inviter à explorer ce territoire
www.lacommunautedeschemins.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VEXIN-THELLE



6, Rue Bertinot Juël - Espace Vexin-Thelle n°5
60240 Chaumont-en-Vexin
☎ 03 44 49 41 57
✉ ccarreras@vexinthelle.com
🌐 www.vexinthelle.com

Flânerie Trie-Châtelaine



PDIPR

Balades en Vexin-Thelle

Balilage : PR
Départ : Trie-Château, place de l'église
Niveau : facile
Temps de parcours : 1h40



6,8



Vexin-Thelle < Oise < Hauts-de-France

L'ITINÉRAIRE :

(1) En partant de l'hôtel de ville* (ancien château où séjourna Jean-Jacques Rousseau*), emprunter la D981 en direction de Gisors. Prendre la première à droite après la porte de Gisors* puis la première à gauche Rue de la Forêt. En arrivant au Bois de Villers., emprunter l'avenue des Tamaris, puis la Rue des Genêts. Au bout de cette rue, continuer à travers bois et plaines jusqu'à Villers-sur-Trie.

(2) Aux premières maisons, rejoindre le centre-bourg par la départementale et s'arrêter devant l'église* et le four à pain*.

(3) Continuer sur la route d'Enencourt, tourner à droite après le mini-golf sur le chemin rural qui vous ramènera à Trie-Château.

(4) Arrivé en lisière de bois, tourner à droite vers le lotissement de la Tuilerie, puis prendre le premier sentier à gauche (Sente du Parc) jusqu'à la rue de Trie-la-Ville. Tourner à droite, descendre cette rue jusqu'à la Porte Conti* (à votre droite sur une placette) qui permet d'accéder au Par Maurice Froment. Contourner l'église pour déboucher sur la Rue des écoles* située à votre gauche.

(5) Au bout de cette rue, au monument aux morts, tourner à droite sur la rue principale, passer devant l'Auditoire de Justice* sur votre gauche pour vous retrouver de nouveau place de la mairie.

POUR ALLER + LOIN...

Vous pourrez poursuivre votre balade en rejoignant *La boucle du dolmen* et ce faisant, découvrir d'autres sites tels que l'allée couverte (dolmen)*, le menhir et la statue du Grand Forgeron* (réalisée à partir de chutes des forges de Trie-Château).

Depuis le centre-ville, prendre la rue de la gare, longer la ligne de chemin de fer à gauche juste avant le pont SNCF. Passer sous la déviation et suivre le sentier jusqu'au dolmen.

Chaque site mentionné par un * indique qu'un panneau de lecture a été installé par la commune pour illustrer ce patrimoine.

